

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET PRINCIPAL
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 4 mars à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absent excusé : M. LUCAS André.

Convocation en date du 19 février 2025.

Membres en exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 12 - Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Vu l'article L 2121-31 du code général des collectivités territoriales,
 Monsieur le Président présente au Conseil le compte administratif 2024.
 Il sort de la salle et demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** le compte administratif 2024 et arrête ainsi les comptes :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Réalisation de l'exercice 2024	section de fonctionnement	902 813.54	1 105 825.56	203 012.02
	section d'investissement	811 761.33	494 790.95	-316 970.38
reports de l'exercice 2023	report en fonctionnement (002)			
	report en investissement (001)		229 718.85	229 718.85
TOTAL (réalisations + reports)		1 714 574.87	1 830 335.36	115 760.49
restes à réaliser à reporter en 2025	section de fonctionnement			
	section d'investissement	104 102.00	248 980.00	144 878.00
	TOTAL à reporter en 2022	104 102.00	248 980.00	144 878.00
RESULTAT CUMULE	section de fonctionnement	902 813.54	1 105 825.56	203 012.02
	section d'investissement	915 863.33	973 489.80	57 626.47
	TOTAL CUMULE	1 818 676.87	2 079 315.36	260 638.49

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,
ROUCAYROL Guy

